

Détecteur de monoxyde de carbone CC-4000

Code : 000401273



Les appareils électriques et électroniques usagés (DEEE) doivent être traités individuellement et conformément aux lois en vigueur en matière de traitement, de récupération et de recyclage des appareils.

Suite à l'application de cette réglementation dans les Etats membres, les utilisateurs résidant au sein de l'Union européenne peuvent désormais ramener gratuitement leurs appareils électriques et électroniques usagés dans les centres de collecte prévus à cet effet.

En France, votre détaillant reprendra également gratuitement votre ancien produit si vous envisagez d'acheter un produit neuf similaire.

Si votre appareil électrique ou électronique usagé comporte des piles ou des accumulateurs, veuillez les retirer de l'appareil et les déposer dans un centre de collecte.



Le décret relatif aux batteries usagées impose au consommateur de déposer toutes les piles et tous les accumulateurs usés dans un centre de collecte adapté (ordonnance relative à la collecte et le traitement des piles usagées). Il est recommandé de ne pas les jeter aux ordures ménagères !



Les piles ou accumulateurs contenant des substances nocives sont marqués par le symbole indiqué ci-contre signalant l'interdiction de les jeter aux ordures ménagères.

Les désignations pour le métal lourd sont les suivantes : **Cd** = cadmium, **Hg** = mercure, **Pb** = plomb. Vous pouvez déposer gratuitement vos piles ou accumulateurs usagés dans les centres de collecte de votre commune, dans nos succursales ou dans tous les points de vente de piles ou d'accumulateurs ! Vous respectez ainsi les ordonnances légales et contribuez à la protection de l'environnement !

Note de l'éditeur

Cette notice est une publication de la société Conrad, 59800 Lille/France. Tous droits réservés, y compris la traduction. Toute reproduction, quel que soit le type (p.ex. photocopies, microfilms ou saisie dans des traitements de texte électronique) est soumise à une autorisation préalable écrite de l'éditeur.

Reproduction, même partielle, interdite.

Cette notice est conforme à l'état du produit au moment de l'impression.

Données techniques et conditionnement soumis à modifications sans avis préalable.

© Copyright 2001 par Conrad. Imprimé en CEE. XXX/02-14/JV

Cette notice fait partie du produit. Elle contient des informations importantes concernant son utilisation. Tenez-en compte, même si vous transmettez le produit à un tiers.

Conservez cette notice pour tout report ultérieur !

Cet appareil utilise un capteur électrothermique ultradéveloppé et un écran LCD pour afficher la concentration de CO dans l'air ambiant. Cet appareil est un détecteur monoposte. Veuillez prendre quelques minutes pour lire attentivement le présent mode d'emploi afin que vous et vos proches soyez bien familiarisés avec le fonctionnement de l'appareil. Conservez ce mode d'emploi pour toute consultation future.

Lieu de montage

Lors de la sélection de l'emplacement de montage, assurez vous de pouvoir entendre l'alarme dans toutes les chambres à coucher. Si vous n'installez qu'un seul détecteur de CO dans votre foyer, positionnez-le à proximité des chambres à coucher et pas dans la cave ou la chaufferie. Nous recommandons d'installer l'appareil à une distance minimum de 1,80 m au-dessus du sol.

Attention : ce détecteur doit être monté sur un mur.

Étapes de montage

- 1) Percez deux orifices d'un diamètre de 5,0 mm dans le mur, avec une distance entre les points de perçage de 58 mm. Insérez les deux chevilles en plastique fournies dans les orifices de perçage (cf. image 1).
- 2) Vissez les deux vis fournies dans les chevilles, jusqu'à ce que la tête de vis se situe à environ 5 mm (3/16") du mur.
- 3) Testez l'appareil en appuyant sur la touche Test/Reset. Assurez vous que le signal sonore corresponde à la fréquence d'alarme.
- 4) Utilisez les orifices situés à l'arrière de l'appareil pour accrocher le détecteur sur les têtes des vis (cf. image 3).

Lors de l'insertion des piles, l'appareil peut émettre un signal pendant quelques minutes, s'interrompre, puis passer en mode de fonctionnement normal. Dans le cas où le détecteur continue d'émettre un signal de manière ininterrompue, veuillez contacter le fabricant.

Lieux de montage recommandés

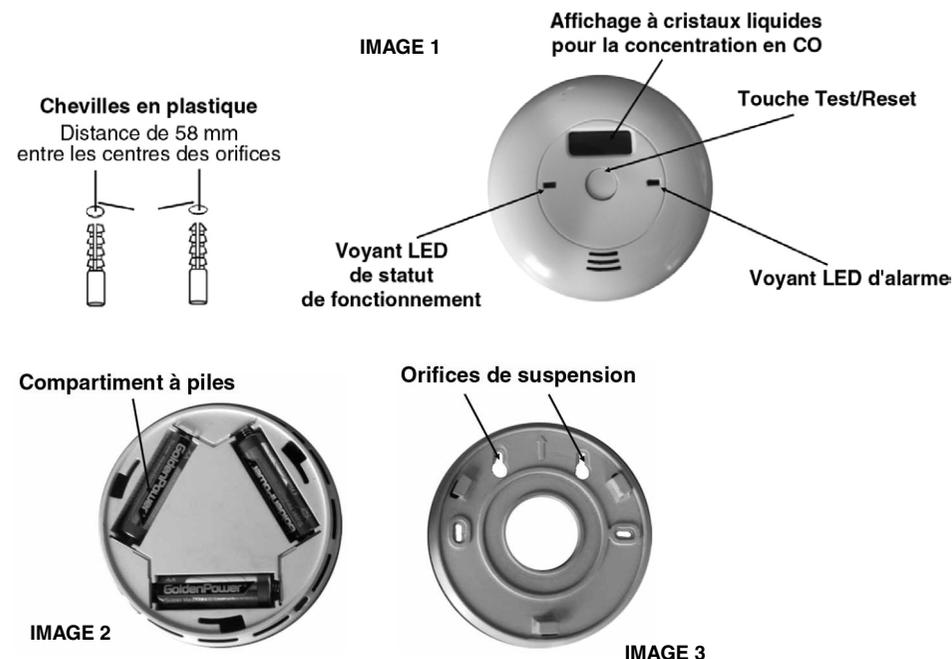
Les indications suivantes sont là pour vous guider dans le cadre du positionnement et de l'installation de votre détecteur de CO :

- Installez l'appareil hors de portée des enfants. Ces derniers ne doivent en aucun cas être autorisés à utiliser le détecteur de CO.
- Nous recommandons une installation dans une chambre à coucher ou un couloir à proximité des chambres à coucher. Assurez vous impérativement que l'alarme puisse être audible depuis les chambres à coucher.
- Nous recommandons d'installer un détecteur par étage si votre maison en comporte plusieurs.
- Il doit y avoir une distance d'au moins 3 mètres entre le détecteur et tout autre appareil utilisant un combustible.
- Un positionnement à hauteur des yeux permet de surveiller les témoins de contrôle rouge et vert de manière optimale.
- Assurez vous que tous les orifices de l'appareil restent libres/ne soient pas obstrués.
- N'installez pas l'appareil dans des zones dénuées de toute circulation d'air, comme sous les plafonds voûtés ou les toits en pente.
- N'installez pas l'appareil dans des endroits où l'air est remué par des ventilateurs de plafond.
- Ne positionnez pas l'appareil à proximité d'orifices d'aération ou à proximité de portes et de fenêtres donnant sur l'extérieur.
- Maintenez le détecteur de CO éloigné des endroits trop poussiéreux, sales ou gras comme la cuisine, le garage, ou la chaufferie. La poussière, la graisse, et les agents chimiques domestiques peuvent altérer le fonctionnement du capteur.
- Maintenez le détecteur à distance des milieux humides et mouillés comme la salle de bain. Évitez d'émettre des pulvérisations par aérosol à proximité du détecteur de CO.
- N'installez pas l'appareil dans des lieux à une température inférieure à -10°C ou supérieure à 40°C.
- Ne positionnez pas l'appareil derrière des rideaux ou des meubles. Le monoxyde de carbone doit pouvoir atteindre le capteur, pour que l'appareil puisse constater sa présence de manière précise.

Clause de non-responsabilité

La société Cordes GmbH se dégage de toute responsabilité pour tout dommage, isolé ou collatéral, provenant du fait que le signal d'alarme CO ne s'est pas activé malgré la présence de monoxyde de carbone. De même, elle se dégage de toute responsabilité quant aux conséquences de fausses alertes ou d'alarmes erronées et à d'éventuels frais inhérents au déplacement des pompiers ou du serrurier.

Aperçus du produit



Monoxyde de carbone – vue d'ensemble

Le monoxyde de carbone est un gaz invisible, inodore et sans goût, qui peut s'avérer mortel. Une concentration en CO dans le sang est identifiée comme un niveau de carboxyhémoglobines ayant des effets néfastes sur le transport de l'oxygène dans le corps. En fonction du niveau de concentration, le monoxyde de carbone peut s'avérer mortel en quelques minutes.

Les sources de monoxyde de carbone les plus fréquentes sont les appareils à gaz défectueux pour le chauffage ou la cuisine, les moteurs de véhicules fonctionnant dans les garages adjacents, les cheminées et leurs conduits mal ramonés, les appareils de chauffage portatifs à combustibles, les cheminées ouvertes, les appareils à combustibles, ou les barbecues qui fonctionnent dans un espace clos.

Les signes d'une intoxication au monoxyde de carbone sont similaires aux symptômes de la grippe, sans la présence de fièvre. D'autres symptômes peuvent être des vertiges, une sensation de fatigue, un état fébrile, des maux de tête, des nausées, des vomissements, des somnolences, et une certaine confusion. Bien que chaque individu soit exposé aux dangers du CO, les experts s'accordent sur le fait que les bébés à naître, les nourrissons et jeunes enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées et les personnes souffrant de problèmes respiratoires ou cardiaques sont particulièrement sujettes au risque d'intoxication dangereuse voire mortelle. Votre installation de chauffage, vos orifices d'aération et votre cheminée doivent être contrôlées et entretenues une fois par an par un technicien qualifié.

Les symptômes suivants apparaissent en cas d'intoxication au monoxyde de carbone, vous devez en discuter avec TOUS les membres de votre foyer :

1) Faible concentration : légers maux de tête, nausées, vomissements, fatigue (souvent décrits comme symptômes similaires à ceux d'une grippe).

2) Concentration moyenne : violents maux de tête, torpeur, tachycardie.

3) Concentration extrême : perte de connaissance, troubles du rythme cardiaque, mort.

Les degrés de concentration susmentionnés ont pour référence un adulte en bonne santé. Ces degrés varient pour les individus sujets à risques. De fortes concentrations en monoxyde de carbone peuvent être mortelles ou générer des séquelles ou des handicaps permanents. De nombreux cas constatés d'intoxications au monoxyde de carbone révèlent que bien que les victimes sont conscientes de ne pas se sentir bien, elles s'avèrent tellement désorientées qu'elles sont incapables de se sauver en quittant la maison ou en demandant de l'aide. Les jeunes enfants et les animaux domestiques sont les premiers concernés. Il est très important de bien connaître les effets liés aux différents degrés de concentration.

Caractéristiques techniques

Tension d'alimentation	4,5 V (3x piles AA 1,5 V)
Étalonnage du capteur	Conformément à EN50291 : norme 2010
Concentration en CO	
50 PPM	Déclenchement de l'alarme entre 60 et 90 minutes
100 PPM	Déclenchement de l'alarme entre 10 et 40 minutes
300 PPM	Déclenchement de l'alarme en moins de 3 minutes
Intensité du courant en mode veille	<20 µA
Intensité du courant en mode alarme	<45 mA
Conditions ambiantes	-10 à + 40°C, 30 à 90% d'humidité relative
Type de capteur	électrochimique
Durée de vie du capteur	7 ans
Plage de mesures du capteur	0 à 1000 PPM
Type de pile recommandée	LR6 AA 1,5 V, Duracell MN1500 (LR6), Energizer E91
Tonalité d'alarme	≥ 85dB sur une distance de 100 cm @ signal d'alarme ondulé 3,4 ± 0,5 kHz (séquence d'alarme : 4 tonalités brèves, suivies de 5 secondes de silence, suivi de 5 tonalités courtes, accompagnées de la LED allumée. La séquence d'alarme se répète.)

Remarque : ce détecteur de monoxyde de carbone est développé pour détecter la présence de monoxyde de carbone provenant de n'importe quelle source de combustion. Il n'est pas conçu pour déceler la présence d'un autre type de gaz, quel qu'il soit.

Écran à cristaux liquides (LCD)

L'écran LCD affiche les concentrations entre 20 ppm et 600 ppm. Si la teneur en CO ambiant dépasse 600 ppm, l'écran LCD indique «600 ppm» avec «600» qui clignote.



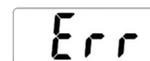
Indicateur «pile épuisée»

Lorsque l'appareil émet un bip toutes les 30 secondes, que  s'affiche sur l'écran LCD et que la LED verte clignote, cela signifie que la pile est presque épuisée et doit immédiatement être remplacée.



Dysfonctionnement au niveau du capteur

Lorsque le capteur est défectueux, la LED jaune clignote et un bip sonore retentit toutes les 30 secondes. Le message «Err» reste affiché sur l'écran.



Témoins lumineux de statut de fonctionnement (cf. image 2)

- 1) Lors de la première mise en service, la LED verte clignote toutes les 6 secondes durant 2 minutes : il s'agit de la phase de préchauffage. Une fois ces deux minutes écoulées, la LED verte clignote toutes les 30 secondes, ce qui témoigne du bon fonctionnement de l'appareil.
- 2) Si l'appareil émet un bip sonore toutes les 30 secondes et que la LED verte clignote, cela signifie que la pile est épuisée et doit immédiatement être remplacée.
- 3) Lorsque le capteur est défectueux, un bip sonore retentit toutes les 30 secondes et la LED jaune clignote.

Témoins lumineux d'alarme (cf. image 2)

- 1) Si une teneur dangereuse en CO est constatée dans l'air ambiant, la LED rouge d'alarme clignote et un signal d'alarme puissant (85 décibels) retentit.
- 2) Lorsque le détecteur passe en mode sourdine, la LED rouge clignote en continu jusqu'à ce que ce mode soit désactivé.

Touche Test/Reset (cf. image 2)

Cette touche sert à tester le fonctionnement électronique de l'appareil et à mettre l'appareil en sourdine au cours d'une alarme.

Test de l'appareil

Maintenez la touche Test/Reset enfoncée pour procéder à un test. Le signal d'alarme devrait retentir et la LED rouge correspondante devrait clignoter en continu jusqu'à ce que vous relâchiez la touche Test/Reset.

- Après avoir appuyé sur la touche Test/Reset, l'alarme retentit et le voyant d'alarme rouge clignote. Cela ne signifie pas que du monoxyde de carbone a été détecté dans la pièce.
- Testez l'appareil une fois par semaine ! Si l'appareil devait ne pas fonctionner comme décrit à n'importe quel moment, veuillez le remplacer immédiatement.
- Testez le capteur en soufflant de la fumée sur le détecteur de CO.
- En appuyant sur la touche Test/Reset, la valeur maximale enregistrée s'affiche sur l'écran LCD durant env. 5 secondes («PPM» clignote). Si vous maintenez la touche Test/Reset enfoncée durant 5 secondes ou que la pile est retirée, la valeur maximale enregistrée est effacée (seules des concentrations supérieures à 20 PPM sont enregistrées comme valeurs maximales).
- Si la concentration en gaz détectée est inférieure à 20 PPM, la valeur n'est pas enregistrée.

Mise en sourdine du détecteur de CO

Lorsque la séquence d'alarme retentit, il est possible de mettre le signal d'alarme en sourdine en appuyant sur la touche Test/Reset, le symbole clignotant  apparaît alors sur l'écran.



Remarque : dans le cas où la teneur en CO s'avère supérieure à 50 PPM, le détecteur déclenche une nouvelle alarme en l'espace de 80 minutes. Si la valeur dépasse 100 PPM, l'alarme est renouvelée au bout de 30 minutes.

Remarque : dans le cas où la concentration est supérieure à 200 PPM, il n'est pas possible de désactiver l'appareil.

Appareil en fin de vie

Lorsque l'appareil émet un signal sonore une fois toutes les 30 secondes, que la LED verte et la LED d'alarme clignotent et que le message «7Yr» apparaît sur l'écran, cela signifie que l'appareil a atteint la fin de sa durée de vie. Le détecteur de CO doit alors immédiatement être remplacé.



Insérer/remplacer les piles

Une faible tension des piles est caractérisée par un signal sonore accompagné d'un clignotement de la LED verte toutes les 30 secondes. Vous devez les remplacer par des piles bien spécifiques (cf. «Type de pile recommandée»).

Pour insérer ou remplacer les piles, veuillez suivre les étapes suivantes :

- 1) Retirez l'appareil des têtes de vis sur le mur.
- 2) Retirez les anciennes piles et reliez la fiche d'alimentation avec la nouvelle pile alcaline manganèse (cf. image 3).
- 3) Insérez la pile dans le compartiment prévu à cet effet.
- 4) Remplacez le boîtier du détecteur sur les têtes de vis à l'aide des orifices de suspension situés à l'arrière de l'appareil.
- 5) Testez le détecteur à l'aide de la touche Test/Reset. La séquence sonore est constituée de 4 tonalités brèves suivies de 5 secondes de silence, suivi à nouveau de 4 tonalités brèves. Si cela ne devait pas se produire, cela signifie que le détecteur est défectueux ou que les piles ont été mal insérées.

Attention ! N'utilisez que des piles recommandées. L'utilisation d'autres piles peut avoir des effets néfastes sur le détecteur. Pour votre sécurité, nous vous conseillons de remplacer la pile une fois par an au minimum.

Remarque : remettez immédiatement l'appareil en place après l'avoir nettoyé et testez le à l'aide de la touche Test/Reset.

Attention : ce détecteur de monoxyde de carbone est exclusivement conçu pour une utilisation dans des locaux intérieurs. Ne l'exposez EN AUCUN CAS à la pluie ou à l'humidité. Ne le laissez PAS tomber ni subir de chocs. Ne l'ouvrez et ne le manipulez PAS, cela pourrait générer des dysfonctionnements. Ce détecteur ne vous protège pas du danger lié à une intoxication au monoxyde de carbone lorsque les piles sont épuisées.

Comportement à adopter en cas d'alarme

Attention ! L'alarme de l'appareil vous informe de la présence de concentrations dangereuses en monoxyde de carbone ! Le monoxyde de carbone peut être mortel ! Une fois que l'alarme retentit :

- 1) Appuyez sur la touche Test/Reset.
- 2) Coupez la chaudière et l'alimentation en gaz.
- 3) Mettez vous immédiatement en présence d'air frais – à l'extérieur ou au bord d'une fenêtre/d'une porte ouverte. Comptabilisez les personnes présentes pour vous assurer qu'il ne manque personne. Ne retournez pas à l'intérieur des pièces et restez à l'air frais jusqu'à ce que, les premiers services de secours arrivent, que les locaux soient bien aérés et que votre détecteur de CO soit revenu en mode de fonctionnement normal.
- 4) Si, après avoir bien suivi ces 3 étapes, votre détecteur de CO émet à nouveau une alarme en l'espace de 24 heures, veuillez réitérer ces étapes et contacter un technicien qualifié pour rechercher la source de CO au sein de vos installations utilisant un combustible et les tester pour un fonctionnement conforme. Si cette vérification devait laisser apparaître un problème, mettez immédiatement vos appareils hors service. N'oubliez pas les installations non sondées par le technicien et consultez le mode d'emploi correspondant ou contactez le fabricant pour obtenir plus d'informations au sujet de la sécurité liée au monoxyde de carbone pour l'installation en question. Assurez vous qu'aucun véhicule ne soit allumé ou fonctionne à proximité du domicile ou dans un garage avoisinant.

Entretien et maintenance

Pour assurer le bon fonctionnement de votre détecteur de CO, veuillez suivre les étapes suivantes :

- 1) Contrôlez l'alarme et les voyants à LED une fois par semaine en appuyant sur la touche Test/Reset.
- 2) Retirez l'appareil du mur et nettoyez le couvercle et les orifices de l'appareil à l'aide d'une brosse souple une fois par mois, pour éliminer la poussière et la saleté.
- 3) N'utilisez aucune solution de nettoyage ou autre dissolvant pour nettoyer l'appareil.
- 4) Évitez d'utiliser un purificateur d'air, un spray à cheveux ou tout autre aérosol à proximité du détecteur de CO.
- 5) Ne peignez pas l'appareil. La peinture obstrue les orifices et influe sur la capacité du capteur à déceler la présence de CO. N'essayez en aucun cas de démonter l'appareil ou de nettoyer son intérieur. Ces manipulations entraînent une annulation de la garantie.
- 6) Repositionnez le détecteur de CO sur son emplacement le plus vite possible, afin de garantir une protection continue contre une intoxication au monoxyde de carbone.
- 7) Dans le cas où des produits ménagers ou tout autre produit contaminant similaire sont utilisés, veuillez aérer la pièce.

- Les substances suivantes peuvent influencer sur le capteur et générer des valeurs mesurées erronées : méthane, propane, isobutane, isopropanol, éthylène, benzol, toluène, acétate d'éthyle, hydrogénosulfite, dioxyde de soufre, solution à base d'alcool, diluant, solvant, colle, spray à cheveux, après-rasage, parfum et certaines solutions de nettoyage.

- Le détecteur de CO ne peut pas fonctionner sans piles ni contrôler les concentrations en CO.

- Cet appareil a été conçu pour protéger les individus des effets d'une charge trop élevée en monoxyde de carbone. Il ne constitue pas une protection totale pour les personnes souffrant de problèmes de santé particuliers. En cas de doute, veuillez demander conseil à votre médecin.